



Bulletin du Comité de pilotage international de l'IMoSEB

Un compte rendu de la Réunion finale du Comité de pilotage international du Processus consultatif vers un IMoSEB

Publié par l'Institut international du développement durable (IIDD) avec la collaboration du Secrétariat de l'IMoSEB

DISPONIBLE EN LIGNE À [HTTP://WWW.IISD.CA/YIMB/SDMS/](http://www.iisd.ca/yimb/sdms/)
VOLUME 132, No. 6, MARDI, 20 NOVEMBRE 2007



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION FINALE DU COMITÉ DE PILOTAGE INTERNATIONAL DU PROCESSUS CONSULTATIF VERS UN IMOSEB: 15-17 NOVEMBRE 2007

La réunion finale du Comité de pilotage international (CPI) du Processus consultatif vers un Mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité (IMoSEB) s'est déroulée du 15 au 17 novembre 2007 à Montpellier, France. Cette réunion, dont le but était d'examiner les résultats de six consultations régionales organisées dans les régions nord américaine, africaine, européenne, asiatique, latino-américaine et pacifique depuis janvier 2007, a rassemblé 57 participants dont: 12 représentants gouvernementaux venus d'Europe; deux d'Amérique latine; deux d'Afrique; un d'Asie; et un du Pacifique, six représentants de trois accords multilatéraux sur l'environnement (AME) relatifs à la biodiversité, des représentants d'organisations internationales, d'organisations non gouvernementales (ONG), d'institutions de recherche scientifique et d'universités, qui interviennent à différents niveaux et dans diverses régions.

Les discussions se sont déroulées en séance plénière, et au sein de deux tables rondes et de deux groupes de travail. Les participants ont centré le débat sur les besoins et les options pour un IMoSEB, ainsi que sur la manière d'améliorer l'interface science-politique pour la promotion de la biodiversité à tous les niveaux. Dans sa Déclaration finale, le CPI, sans recommander la création d'une nouvelle institution, convient de demander aux bailleurs de fonds et aux gouvernements d'accorder leur appui à une réflexion approfondie et urgente sur l'établissement d'une interface science-politique. Le CPI convient également de demander au Directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), et à d'autres, de convoquer une réunion pour débattre de l'établissement d'une telle interface.

UN BREF HISTORIQUE DU PROCESSUS DE L'IMOSEB

L'idée d'un Processus consultatif vers un IMoSEB a été proposée pour la première fois à la Conférence de Paris sur la Biodiversité, la Science et la Gouvernance, tenue en janvier 2005 (Voir le rapport du Service d'information de l'IIDD à <http://www.iisd.ca/sd/icb/>). La proposition portait essentiellement sur une consultation visant à évaluer les besoins, la portée et la forme éventuelle d'un mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité. La proposition bénéficiait de l'appui politique de l'ancien Président français Jacques Chirac et du gouvernement français.

L'on procéda alors au lancement d'un processus consultatif, ainsi qu'à l'établissement d'un Comité de pilotage international, d'un Comité exécutif et d'un Secrétariat exécutif, rattachés à l'Institut français de la Biodiversité (IFB), pour encourager et faciliter les discussions. Le CPI est constitué d'environ 90 membres, dont des scientifiques, des représentants

de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, internationales, et non gouvernementales, ainsi que des communautés autochtones et locales.

Le CPI s'est réuni pour la première fois à Paris, France, les 21 et 22 février 2006. Les participants y ont convenu que le système actuel permettant de relier la science et la politique dans le domaine de la biodiversité nécessitait de nouvelles améliorations. Ils ont convenu qu'une consultation permettrait d'identifier les lacunes et les besoins de l'interface science – politique, et les faiblesses, s'il en existe, des processus existants, et de formuler les mesures appropriées à adopter pour aller de l'avant. Le CPI chargea le Comité exécutif de proposer un plan d'action pour la phase de consultation. Il fut décidé que la consultation commencerait ses travaux par l'élaboration des études de cas pertinentes avec feedback, avant de procéder par la suite à une consultation élargie.

Un certain nombre d'études de cas ont été développées en 2006, pendant que l'idée d'un IMoSEB était débattue dans le cadre de plusieurs événements, notamment la Huitième Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CdP-8 CDB) en mars 2006, et un atelier sur «les Interfaces internationales science-politique pour la gouvernance de la biodiversité» organisé à Leipzig, Allemagne, en octobre 2006.

À sa deuxième réunion en décembre 2006, le Comité exécutif a examiné les résultats des études de cas, et a posé les bases pour des consultations élargies sur la création possible d'un IMoSEB, en identifiant une série de «besoins et d'options». Le document sur «les besoins et options» a été distribué aux membres du CPI pour recueillir leurs commentaires, et un document résumant leurs suggestions et intitulé «Réponses des membres du CPI: Document sur «les Besoins et les Options», fut préparé par le Secrétariat du Processus consultatif vers un IMoSEB et distribué en janvier 2007. Le document avait pour objectif d'aider les participants à une série de consultations régionales prévues pour 2007.

DANS CETTE ÉDITION

Un bref historique du Processus de l'IMoSEB	1
Rapport de la Consultation	2
Cérémonie d'ouverture et Tables rondes	2
Groupes de travail	5
Débat sur la Déclaration du Comité de pilotage international de l'IMoSEB	7
Séance plénière de clôture	8
Prochaines réunions	9
Glossaire	9

Le *Bulletin du Comité de pilotage international de l'IMoSEB* est une publication de l'Institut International du Développement Durable (IIDD) <info@iisd.ca>, éditeurs de *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org>. Ce numéro a été rédigé et édité par Alice Bisiaux, Douglas Bushey et Alexandra Conliffe. Version française: Hélène Kom - Révision: Alice Bisiaux. Éditrice: Elsa Tsioumani <elsa@iisd.org>. Directeur du Service d'information de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Le financement de la couverture de cette réunion a été fourni par le Secrétariat de l'IMoSEB. L'IIDD peut être contacté au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada; tél: +1-204-958-7700; fax: +1-204-958-7710. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans d'autres publications moyennant une citation appropriée. Des versions électroniques du *Bulletin* sont transmises automatiquement à travers liste de distribution e-mail et (dans les formats HTML et PDF) et sont disponibles à travers le serveur WWW linkages à: <http://www.iisd.ca>. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD par courriel à: <kimo@iisd.org>, par téléphone au: +1-646-536-7556 ou par voie postale au: 300 East 56th St. #11A, New York, NY 10022, USA.

CONSULTATIONS RÉGIONALES: La Consultation régionale nord américaine de l'IMoSEB a été organisée à Montréal, Canada, les 30 et 31 janvier 2007. Les participants y ont écouté des présentations en séances plénières et au sein de trois groupes de travail; ils ont échangé des points de vue et débattu diverses options pour un IMoSEB possible. La réunion n'a pas abouti à un consensus sur un nouveau mécanisme. Toutefois, elle a donné lieu à des échanges de points de vue et à l'élaboration de propositions qui allaient guider les discussions à venir.

La Consultation régionale africaine s'est tenue à Yaoundé, Cameroun, du 1er au 3 mars 2007. Outre le débat sur les options pour un éventuel IMoSEB, les participants y ont examiné l'expertise nécessaire pour l'Afrique et les utilisateurs potentiels d'un IMoSEB, ainsi que ses aspects institutionnels et financiers. Un consensus général a été atteint sur la nécessité d'un IMoSEB, et une série de points de vue et de propositions ont été exprimés sur la manière d'aller de l'avant. Les recommandations spécifiques incluaient: faire de l'évaluation des activités passées ou en cours un outil de connaissance utilisable; explorer la possibilité d'établir un projet pilote en Afrique; et intégrer les savoirs traditionnels et les aspects socioéconomiques pour assurer le développement durable de la biodiversité, tout en respectant les structures législatives locales et nationales.

La Consultation régionale européenne du Processus consultatif s'est déroulée à Genève, Suisse, du 26 au 28 avril 2007. Les participants y ont identifié dix besoins pour un IMoSEB, et élaboré une structure éventuelle d'un réseau des réseaux qui pourrait permettre à un IMoSEB de répondre à ces besoins, objectifs, et principes directeurs pour une stratégie de communication de l'information scientifique sur la biodiversité.

La Consultation régionale asiatique du Processus consultatif vers un IMoSEB a été organisée à Beijing, Chine, les 24 et 25 septembre 2007. Les participants ont examiné diverses options pour un IMoSEB possible, sa structure et sa gouvernance, ainsi que des questions propres à la région Asie, dans le contexte d'une interface science-politique. Ils sont parvenus à un consensus sur un IMoSEB dont la constitution serait similaire à celle d'un groupe intergouvernemental indépendant servant les cinq conventions relatives à la biodiversité et incluant une composante multi-parties prenantes affiliée à un organisme des Nations unies.

La Consultation régionale pour l'Amérique latine a eu lieu les 2 et 3 octobre 2007 à Bariloche, Argentine. Les participants y ont atteint un large consensus sur les besoins pour un IMoSEB, et ont proposé deux options pour un tel mécanisme, à savoir: la création d'un groupe intergouvernemental constitué de scientifiques, de personnalités politiques et d'autres intervenants œuvrant dans le domaine de la biodiversité, appuyé par un «réseau des réseaux» pour l'échange et le développement de l'information scientifique; et le renforcement des réseaux et des mécanismes d'information scientifique existants avec un accent particulier sur l'amélioration de la prise de décision nationale et régionale sur les questions de biodiversité. Ils sont également parvenus à un accord sur la relation entre un IMoSEB et la CDB, les autres conventions relatives à la biodiversité, le rôle du secteur privé et des communautés autochtones.

La Consultation de la région pacifique a été organisée les 19 et 20 octobre 2007 à Alotau, Papouasie Nouvelle Guinée. Les participants ont apporté leur appui à l'établissement d'un IMoSEB animé par la société civile et qui pourrait synthétiser et transmettre une connaissance de base sur la biodiversité et fournir des avis scientifiques pour encadrer la prise de décision à tous les niveaux. Ils ont présenté le schéma d'une structure et d'un système de gouvernance pour un tel mécanisme qui inclurait des représentants des communautés locales et autochtones, ainsi que du secteur privé.

Les recommandations de la réunion finale du CPI devront être examinées à la Treizième réunion de l'Organe Subsidaire chargé de fournir des Avis Scientifiques, Techniques et

Technologiques (OSATT) de la CDB prévue en Italie, Rome, du 18 au 22 février 2008, et à la Neuvième Conférence des Parties à la CDB qui se tiendra à Bonn, Allemagne du 19 au 30 mai 2008.

Les rapports préparés par le Service d'information de l'IIDD sur les consultations organisées à ce jour peuvent être consultés à: http://www.iisd.ca/process/biodiv_wildlife.htm#imoseb. Des informations supplémentaires sont également disponibles à: <http://www.imoseb.net>

RAPPORT DE LA CONSULTATION

Le jeudi 15 novembre 2007, les participants se sont réunis en séance plénière et ont par la suite pris part à deux tables rondes sur les options et les besoins, suivies par une discussion générale. La discussion s'est terminée dans la matinée du vendredi et les délégués se sont alors répartis en deux groupes de travail, un sur les objectifs d'un Mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité (IMoSEB), et l'autre sur l'interface science-politique. Les rapports des groupes de travail ont été présentés en séance plénière le vendredi après-midi. Le samedi matin, les participants se sont réunis en séance plénière de clôture pour écouter la Secrétaire d'État française à l'écologie, Madame Nathalie Kosciusko-Morizet. Ils ont ensuite examiné et adopté la Déclaration du Comité de pilotage international (CPI) de l'IMoSEB. Le rapport ci-après présente un résumé des principales discussions et des questions examinées au cours de la réunion.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET TABLES RONDES

Le jeudi, les présentations préliminaires ont été suivies par deux tables rondes sur les besoins et les options pour un IMoSEB.

Alfred Oteng-Yeboah et Michel Loreau, Co-présidents du Comité exécutif de l'IMoSEB, ont présidé la séance plénière d'ouverture. Le Co-président Oteng-Yeboah a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion finale du CPI du Processus consultatif vers un IMoSEB, et leur a demandé d'examiner les résultats des six consultations régionales afin de déterminer la manière dont un IMoSEB pourrait fonctionner.

PRÉSENTATIONS PRÉLIMINAIRES: André Menez, Président du Musée national d'Histoire naturelle de France, au nom de Valérie Pécresse, Ministre français de l'enseignement supérieur et de la recherche, a rappelé la Conférence de Paris de 2005 sur la Biodiversité, la Science et la Gouvernance lors de laquelle l'ancien Président français Jacques Chirac fit appel à la création d'un réseau d'expertise incluant des composantes intergouvernementales et non gouvernementales et qui s'appuierait sur des entités et institutions existantes pour une sensibilisation à l'échelle mondiale sur la biodiversité. Menez a cité la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Union mondiale pour la Nature-UICN et l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM) comme «partenaires privilégiés» du processus.



G-D: André Menez, Président du Musée national d'histoire naturelle de France, Paris; Anne-Yvonne Le Dain, Représentante du Conseil régional du Languedoc-Roussillon; Alfred Oteng-Yeboah, Co-président du Comité exécutif de l'IMoSEB; et Michel Loreau, Co-président du Comité exécutif de l'IMoSEB

Tout en prenant note des différences entre les arènes du changement climatique et de la biodiversité, Menez a montré comment le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a pu aider les gouvernements à prendre des mesures pour répondre au changement climatique, comme en a témoigné récemment le l'attribution du Prix Nobel de la Paix à ce processus. Il a indiqué que la France est disposée à transmettre à l'Union européenne (UE) toutes les idées résultant du Processus consultatif.

Anne-Yvonne Le Dain, Représentante du Conseil régional du Languedoc-Roussillon a, au nom de Georges Frêche, Président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon et de l'agglomération de Montpellier, souligné que la France et en particulier Montpellier, sont sensibles aux questions de changement climatique et de perte de biodiversité. Rappelant les travaux de recherche en cours à Montpellier sur des questions liées à la biodiversité, elle a demandé à la réunion de développer des instruments légaux permettant de traduire les objectifs sociétaux en "règles pour l'avenir".

Michel Loreau, Co-président du Comité exécutif de l'IMoSEB, a présenté l'histoire de l'IMoSEB et décrit un certain nombre de points de concordance et de divergence qui ont émergé des consultations régionales. Il a souligné la position du Comité exécutif quant à la manière d'aborder trois



Michel Loreau, Co-président du Comité exécutif de l'IMoSEB

points de divergence clés à savoir: l'échelle, les liens avec les gouvernements et les relations éventuelles avec les conventions sur la biodiversité.

À propos de la question d'échelle, le Co-président Loreau a expliqué que le Comité exécutif recommande un processus global consistant en une série d'évaluations sous-globales reliées les unes aux autres. Quant aux liens avec les gouvernements, il a indiqué que le Comité exécutif est favorable à

l'implication des gouvernements afin de stimuler leur intérêt aux négociations et aux conventions, tout en mettant en garde contre un processus purement gouvernemental calqué sur le modèle du GIEC, étant donné la nécessité d'associer d'autres intervenants non-gouvernementaux. S'agissant des relations avec les conventions relatives à la biodiversité, le Co-président Loreau a déclaré que le Comité exécutif a suggéré qu'un IMoSEB devra répondre aux besoins de la CDB et des autres conventions relatives à la biodiversité. Il a ajouté que le Comité exécutif recommande également qu'un IMoSEB entretienne des relations étroites avec la CDB mais sans en faire partie, afin de conserver son indépendance.

Le Co-président Loreau a souligné qu'un IMoSEB devra, non pas entrer en compétition avec l'EM, mais fusionner avec celle-ci. Il a parlé des options pour la structure d'un IMoSEB, à savoir: l'établissement d'un réseau des réseaux existants ou la création d'un nouveau processus intergouvernemental. Il a énuméré les objectifs qu'un IMoSEB devrait atteindre, notamment: apporter une voix scientifique indépendante sur la biodiversité; superviser les évaluations régulières sur la biodiversité; améliorer de manière proactive le profil des questions de biodiversité; encourager la création d'une nouvelle génération d'experts en biodiversité.

TABLE RONDE ET DISCUSSION SUR LES BESOINS:

Les Co-présidents du Comité exécutif, Yeboah et Loreau ont co-présidé la table ronde et la discussion sur les besoins identifiés à l'interface des connaissances de la biodiversité et des processus de prise de décisions, et sur les besoins pour un IMoSEB. Le Co-président Oteng-Yeboah a parlé des besoins

identifiés au cours des consultations régionales, notamment: une expertise scientifique indépendante; le développement des capacités; et l'amélioration de la communication.

Dans les discussions sur le besoin d'une expertise scientifique indépendante, les participants ont cherché à identifier le public qu'il faudrait cibler. Ils ont débattu du type de science à prendre en compte et souligné la nécessité de définir l'expertise scientifique «indépendante». Un délégué a souligné que les décideurs ne veulent pas savoir «quels sont les problèmes», mais s'interrogent plutôt sur «quelles sont les solutions possibles».



Alfred Oteng-Yeboah, Co-président du Comité exécutif de l'IMoSEB

Alors que la plupart des participants se sont accordés sur la nécessité d'un IMoSEB pour pouvoir rationaliser les processus existants, plusieurs d'entre eux ont fait valoir qu'il existe déjà trop de voix au niveau global. Un participant a souligné le désaccord des scientifiques sur les caractéristiques d'une science indépendante, arguant que tout mécanisme futur devra en tenir compte. Le Co-président a indiqué que bien qu'il n'est pas possible de parler de la diversité d'une seule voix, un mécanisme est nécessaire pour aider les décideurs politiques à distinguer ce qui est certain de ce qui ne l'est pas.

Un participant a suggéré que les besoins pour un IMoSEB devraient émerger d'une compréhension de la raison pour laquelle la «pléthore» d'activités existantes ne prend pas correctement en compte les problèmes liés à la biodiversité. Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité d'une coordination plus grande, tandis qu'un représentant du PNUE a parlé du défi que pose la promotion de la cohérence tout en encourageant la diversité et une réflexion nouvelle. Il a indiqué que le Directeur exécutif du PNUE est préoccupé par la prolifération des institutions et a suggéré que des mécanismes de «temporisation» pourraient aider à résoudre cette question.

De nombreux participants ont insisté sur le fait que les besoins spécifiques identifiés au cours des consultations régionales présentaient des différences, et ont parlé de la manière dont le processus pourrait répondre à ces besoins locaux divergents. Un délégué a rétorqué qu'il faudrait non pas un mécanisme global, mais local pour informer les décideurs locaux des autres options. Un autre participant a indiqué que les décisions locales sont souvent dépendantes de celles prises à d'autres niveaux, et qu'une interface science-politique fonctionnelle doit exister à tous les niveaux. D'autres délégués ont appuyé la suggestion qu'un IMoSEB devra être suffisamment global pour comprendre les tendances transnationales, mais disposer de la capacité à reconnaître le moment où l'intérêt national devient prioritaire.

Prenant note de l'importance des savoirs traditionnels, un autre participant a souligné que le CPI doit déterminer si un IMoSEB devra interagir avec le niveau local; et si oui, comment?

Des délégués ont relevé une série d'autres besoins, notamment: réaliser et superviser sur une base régulière, des évaluations et des rapports sur la biodiversité similaires aux rapports de l'EM et du GIEC; améliorer le développement des systèmes de surveillance, d'observation et d'indicateurs pour étayer ces évaluations; intégrer la biodiversité dans les évaluations sectorielles; améliorer la communication avec les décideurs et le public; identifier les écarts entre la connaissance et les questions émergentes.

Un délégué a invité les autres à se débarrasser de leur « jalousie du climat », soulignant que la biodiversité mobilise plus l'attention des médias que le changement climatique et que des mesures concrètes ont été prises pour atteindre les objectifs de biodiversité.

Ahmed Djoghlafl, Secrétaire exécutif de la CDB a souligné la nécessité d'inclure la biodiversité dans l'agenda politique. Il a indiqué que le Secrétariat de la CDB apportera son appui à la création d'un IMoSEB, soulignant que la communauté scientifique doit se mobiliser pour promouvoir les objectifs des conventions relatives à la biodiversité. À cet effet, Djoghlafl a suggéré qu'un IMoSEB devrait être placé à l'intérieur de la CDB, afin d'être relié à l'autorité chargée de la réalisation de la mise en œuvre.



Ahmed Djoghlafl, Secrétaire exécutif de la CDB

TABLE RONDE ET DISCUSSION SUR LES

OPTIONS: Les Coprésidents du Comité exécutif, Alfred Oteng-Yeboah et Michel Loreau ont co-présidé la table ronde et le débat sur les options pour un IMoSEB. Le Co-président Loreau a encouragé les participants à se concentrer sur les options pour un IMoSEB qui ont été formulées par les consultations régionales et autres, sur les objectifs d'un IMoSEB et sur les principes directeurs généraux.

Faisant suite à un commentaire sur l'objectif consistant à apporter une voix scientifique indépendante sur la biodiversité, le Co-président Loreau a expliqué que le terme « indépendant » se référerait à l'arène politique.

S'agissant d'améliorer le profil des questions de biodiversité, un participant a souligné que la communication ne doit pas se dérouler à sens unique et a invité les scientifiques à être plus à l'écoute des décideurs politiques. Un autre participant a indiqué que la promotion de la communication multilatérale pourrait constituer une niche pour un IMoSEB.

Les participants ont débattu du rôle potentiel du PNUE, et certains d'entre eux ont indiqué que le PNUE pourrait fournir un cadre formel pour l'interaction entre la CDB et les autres institutions. Un représentant du PNUE a souligné que le PNUE nécessiterait la collaboration d'autres institutions pour développer un processus régulier susceptible de répondre aux défis et aux besoins multiples. Un consensus a émergé sur la nécessité d'identifier les processus pertinents existants et de déterminer la manière de les renforcer et de les coordonner. Un participant a suggéré que des approches géographiques, plutôt que celles basées purement sur la biologie, l'écologie et l'économie, pourraient produire des synthèses et des analyses utiles pour les décideurs politiques.

Les participants sont parvenus à un consensus général sur l'importance des évaluations sous-globales; cependant, il y a eu une réflexion sur la manière de combiner ces évaluations sous-globales en une évaluation globale, et sur le rôle éventuel d'un IMoSEB dans ce processus. Un participant a indiqué que les évaluations sous-régionales peuvent aider à établir le lien entre les intérêts locaux et nationaux d'une part, et les évaluations globales d'autre part. Un autre participant a posé la question de savoir si un IMoSEB devrait participer à une évaluation globale, soulignant que cela ferait double emploi avec le travail de suivi de l'EM. D'autres participants ont mis en exergue les avantages que comporterait la fusion de l'EM et d'un IMoSEB.

Pour ce qui est de la relation entre les évaluations à long-terme et les rapports spéciaux sur les questions émergentes, la plupart des participants ont convenu qu'il serait plus « rentable » de confier les deux tâches à une même entité.

Le débat a porté également sur l'importance des systèmes d'observation dans les évaluations, et certains participants ont souligné que ces systèmes ont besoin d'un financement supplémentaire.

Il y a eu un désaccord sur la question de savoir si l'amélioration de « l'estime » des scientifiques travaillant dans le domaine de la biodiversité était un objectif approprié. Un participant a souligné que les scientifiques ont besoin d'un appui financier pour assurer la crédibilité et l'authenticité de la science.

Certains participants ont suggéré qu'un IMoSEB devrait, non pas se concentrer sur la science même, mais plutôt sur l'amélioration de l'impact de la science sur la prise de décision des politiques.

À propos de l'amélioration de la communication, un représentant des médias a posé une question sur le rôle que pourrait jouer un IMoSEB pour assurer à la biodiversité une place au « cœur » de l'agenda des nouvelles, à l'instar du changement climatique.

Plusieurs participants ont réitéré la nécessité de décider si un mécanisme devra s'appuyer sur ce qui existe déjà, ou s'il faudra créer une entité nouvelle, mais il n'y a pas eu de consensus à ce sujet.

DISCUSSION GÉNÉRALE: La discussion s'est déroulée le jeudi après-midi et dans la matinée du vendredi sous la co-présidence d'Oteng-Yeboah et de Loreau.

Tout d'abord, les participants ont écouté Harold Mooney, Département des sciences biologiques, Université Stanford, Etats-Unis, qui présentait un rapport sur la réunion du groupe consultatif de l'EM organisée à Stockholm, Suède, en octobre 2007. Prenant note que l'EM manque de suivi, il a indiqué que les activités à mettre en œuvre devraient inclure: l'identification des connaissances clés et des lacunes dans les données; le développement d'un outil analytique pour répondre aux conclusions de l'EM, par exemple un manuel pour l'évaluation des écosystèmes; le développement d'une base des connaissances sur les services écosystémiques à travers des évaluations sous-globales; et la préparation pour une deuxième EM. Il a énuméré les recommandations de la réunion à l'attention du processus de l'IMoSEB, notamment: incorporer les processus sous-globaux; adopter une perspective du bien-être humain; et interagir avec toutes les parties prenantes et tous les processus pertinents existants. Il a ajouté que la réunion de Stockholm a suggéré qu'un IMoSEB devrait être un processus intergouvernemental.

Dans la discussion qui a suivi, les participants ont porté la réflexion sur la mise en œuvre de l'EM dans le contexte d'un IMoSEB, et sur la relation entre les deux processus. Certains ont déploré l'utilisation exclusive d'un prisme des services écosystémiques à l'intérieur de l'IMoSEB, redoutant que cela puisse compromettre les rapports avec certains écologistes.

Suite à la présentation de Mooney, le Co-président Loreau a dirigé la discussion sur la structure d'un IMoSEB. Il a souligné que lorsque le processus consultatif a été lancé, l'idée était d'inclure une composante intergouvernementale, et qu'après une période de scepticisme, cette idée revient aujourd'hui en force. Il a exhorté les participants à examiner ce point, soulignant que l'on ne pourrait pas l'éviter indéfiniment.

Un certain nombre de participants ont convenu qu'un IMoSEB ne devrait pas être placé à l'intérieur de la CDB, et un autre a précisé qu'un IMoSEB aurait une plus grande influence sur la CDB s'il n'en fait pas partie. Un autre participant a déclaré qu'étant donné que le mécanisme ne sera pas concentré uniquement sur la CDB, il doit être relié à un autre organisme. Plusieurs participants ont suggéré le PNUE comme siège « naturel » pour un tel mécanisme.

Un représentant des Etats-Unis a déclaré que ce pays n'est pas favorable à la création d'un nouveau mécanisme.

Plusieurs participants ont fait valoir que ni la première Évaluation globale de la biodiversité, ni l'EM n'étaient entièrement non gouvernementales. Un participant a cité le rapport de l'Avenir de l'environnement mondial (GEO - 4) et

l'Évaluation internationale de la Science et de la Technologie agricoles au service du Développement comme exemples d'évaluations réussies impliquant des gouvernements mais qui n'avaient pas nécessité la création d'un organe intergouvernemental permanent, option qui aurait eu des implications financières importantes.

Un participant a mis l'accent sur l'importance d'une approche novatrice. Soulignant la nécessité d'aller au-delà du cadre de «résumé pour décideurs», il a proposé un nouveau mécanisme plus réactionnel et plus accessible pour les décideurs politiques.

La discussion générale s'est poursuivie le vendredi matin, et le Co-président Loreau a invité les participants à expliquer davantage la différence entre utiliser le prisme des services écosystémiques et utiliser d'autres prismes. Un large consensus a été atteint sur l'idée que la corrélation entre la biodiversité et le bien-être humain devrait être le principal centre d'intérêt, alors que plusieurs participants ont fait une mise en garde contre une idéologie axée uniquement sur la conservation. Un participant a souligné qu'il ne faudrait pas abandonner complètement cette approche. Un autre a rétorqué qu'un service écosystémique et un cadre de bien-être humain, associés à une approche Forces motrices-Pression-État-Impact-Réponses, tel que mis en œuvre dans le rapport GEO-4, est efficace.

Le Co-président Loreau a ensuite expliqué que plusieurs participants avaient déploré le fait que les discussions du jeudi sur l'interface science-politique se soient focalisées uniquement sur les évaluations, et ont exhorté les délégués à



Didier Babin, Secrétaire exécutif du Processus consultatif de l'IMoSEB

examiner les autres options en séance plénière. Didier Babin, Secrétaire exécutif du Processus consultatif de l'IMoSEB, a présenté un résumé des résultats des consultations régionales. Il a indiqué que les consultations ont atteint un consensus fort sur la nécessité d'améliorer l'interface entre l'état des connaissances et la prise de décisions. Il a souligné le besoin de l'accès à l'information via internet, même dans les pays où il existe un fossé numérique, particulièrement en Afrique.

Les participants ont examiné une série d'options pour améliorer l'interface science-politique, notamment: une réunion d'information annuelle ou une revue des principaux résultats scientifiques sur des sujets précis; une approche «wiki» basée sur l'internet pour transmettre les informations pratiques aux niveaux régional et local; un forum sur la biodiversité comme celui de Davos; et un réseau axé sur la demande des métadonnées ou méta-réseau permettant d'établir un lien entre les initiatives existantes aux niveaux national et local. Un participant a mentionné le Groupe d'experts international sur la Gestion durable des Ressources comme modèle possible s'agissant de l'interface science-politique.

Un représentant de la région du Pacifique a indiqué que de nombreuses décisions sont prises aux niveaux sous national et local et qu'un IMoSEB pourrait œuvrer pour la mise sur pied d'une structure qui assure la communication de l'information à ces niveaux. Il a ajouté que le fossé numérique constitue un défi important dans sa région.

Le Co-président Loreau a relevé la diversité des besoins du niveau local au niveau global et a exhorté les participants à réfléchir sur la manière de présenter ces besoins sous forme d'objectifs concrets pour une structure internationale.

Un participant a suggéré la création d'une structure à l'échelle globale qui aurait des composantes sous-régionales. Prenant note des divergences dans les besoins identifiés au

cours des consultations régionales, un autre participant a souligné qu'il n'existe pas de «solution unique convenable pour tous». Au sujet des relations entre un IMoSEB et l'EM, un participant a suggéré la création d'un partenariat entre les deux processus.

GROUPES DE TRAVAIL

Au terme de la discussion générale le vendredi matin, le Co-président Loreau a suggéré la création de deux groupes de travail dont un sur les objectifs d'un IMoSEB et l'autre sur l'amélioration de l'interface science-politique à tous les niveaux. A l'issue d'une courte discussion, il a été convenu de ne pas constituer un troisième groupe de travail sur les principes généraux d'un IMoSEB, et que le Secrétariat allait préparer un projet de document sur ce sujet. Une fois constitué, le groupe de travail sur l'interface science-politique a décidé d'examiner également les principes généraux, et le Secrétariat a été dès lors déchargé de la tâche d'élaboration du projet de document. Le Co-président Loreau a désigné les présidents des deux groupes de travail et les participants étaient libres de joindre l'un ou l'autre groupe.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES OBJECTIFS

D'UN IMoSEB: Ce groupe de travail qui était présidé par

Charles Perrings de l'Université d'État de l'Arizona, a utilisé comme base de discussion un document distribué par les co-présidents du Comité exécutif. Loreau a rappelé aux participants les changements demandés lors de la discussion du jeudi sur ce point. Il a

indiqué que les participants avaient convenu de supprimer deux objectifs, à savoir: la création d'un cadre international formel pour les interactions entre différentes parties prenantes, et l'amélioration du profil et de l'estime de la communauté scientifique. Il a également rappelé que les participants avaient suggéré ajouter une référence au besoin de développement des capacités et à la communication.

Le groupe de travail s'est concentré sur un projet de texte préliminaire expliquant la raison d'être d'un nouveau mécanisme. Alors que certains délégués parlaient de la prolifération actuelle d'institutions internationales de la gouvernance environnementale, les positions se sont polarisées sur la question de savoir s'il fallait créer une nouvelle institution ou s'appuyer sur les mécanismes et institutions existants pour créer de nouveaux partenariats. Étant donné ce désaccord, les participants ont décidé de ne pas faire référence à un «IMoSEB» ou aux «objectifs d'un IMoSEB», et d'utiliser plutôt un langage plus général comme «besoins nécessitant des partenariats ou des arrangements nouveaux». Il a été par la suite décidé de répartir ces besoins en besoins généraux et en besoins spécifiques. À l'issue d'une courte discussion, les participants ont décidé d'utiliser le texte sur les besoins généraux extrait du mandat du GIEC.

À propos du besoin d'évaluations globales régulières, les participants ont ajouté une référence aux évaluations sous-globales dans le dispositif du projet; ils ont en outre décidé de ne pas préciser la manière dont les évaluations allaient être menées, en supprimant la référence à l'EM, jugée trop restrictive.

Quant aux études sur les besoins émergents, un certain nombre de participants ont souligné que la communauté scientifique doit être à l'écoute des demandes des décideurs politiques, et ont débattu de la perméabilité de la CDB aux questions scientifiques.



G-D: Michel Loreau, Co-président du Comité exécutif de l'IMoSEB; et Charles Perrings, Université d'État de l'Arizona



Participants au groupe de travail sur les objectifs d'un IMoSEB

Les participants ont rédigé un nouveau texte sur la promotion du développement des capacités en vue de la production et de l'utilisation de l'information, des méthodologies et des techniques. Un nouveau texte a également été rédigé sur le besoin de promouvoir une communication efficace.

Les participants ont décidé de supprimer le passage «pour améliorer le profil de la question de biodiversité à travers un engagement actif», après avoir constaté que ce besoin est exprimé dans une autre partie du texte.

Un participant a posé la question de savoir si dans les objectifs il faudrait faire référence à la mise en œuvre et aux ressources. Le groupe de travail a convenu que cette référence était essentielle mais qu'elle devrait être mentionnée dans le rapport de la réunion.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INTERFACE SCIENCE-POLITIQUE: Ce groupe de travail qui était présidé par Philippe Le Prestre de l'Université Laval, s'est réuni en deux temps: une discussion élargie sur les principes directeurs pour un IMoSEB; et une discussion sur l'élaboration des recommandations concrètes pour la structure et le siège institutionnel d'un tel mécanisme.

La discussion a démarré sur les principes directeurs proposés dans le document du Secrétariat exécutif intitulé «Les principaux résultats des consultations régionales au-delà des «Discussions sur les Besoins et les Options» qui sont: la crédibilité scientifique, la légitimité politique et la pertinence. Les participants ont suggéré d'ajouter un principe directeur, à savoir: que les activités de l'IMoSEB ne fassent pas «double-emploi» et qu'elles soient «complémentaires et apportent un soutien» aux organismes existants. D'autres participants ont suggéré que le mot «indépendance» soit formellement défini et considéré comme l'un des principes, et d'inclure également parmi les principes, un dialogue fructueux entre les différents décideurs intergouvernementaux et non-gouvernementaux. Il a été convenu d'une manière générale que le principe de crédibilité scientifique soit compris dans le sens de toutes les formes de connaissances légitimes.

Par la suite, la discussion a porté sur la définition des utilisateurs d'un mécanisme, avec un bref débat autour de la question de savoir si un IMoSEB devra cibler uniquement les décideurs politiques, ou chercher à rejoindre également des niveaux plus bas. Un participant a rétorqué qu'un IMoSEB ne peut pas de façon réaliste, faire des recommandations spécifiques nationales et sous régionales et qu'il devrait plutôt être un réseau permettant de diriger les demandes d'expertise vers les scientifiques pertinents. Un autre participant a suggéré qu'un IMoSEB pourrait se concentrer sur la collecte et l'échange des meilleures pratiques utilisées dans différentes régions.

Un participant a souligné la nécessité de préciser si un IMoSEB pourrait s'engager dans la production ou l'intégration des connaissances. Des participants ont répondu qu'un IMoSEB devra se concentrer sur l'intégration et la communication des connaissances.



Participants au groupe de travail sur l'interface science-politique. G-D: Chad Monfreda, Secrétaire exécutif de l'IMoSEB; Didier Babin, Secrétaire exécutif du Processus consultatif de l'IMoSEB; et Philippe Le Prestre, Université Laval, Président du groupe de travail.

Les participants ont ensuite entamé la deuxième partie de leur discussion sur l'élaboration des recommandations concrètes pour la structure et le siège institutionnel d'un IMoSEB. Un consensus général a été atteint sur la structure d'un IMoSEB qui devra être légère et flexible. Le groupe a ensuite travaillé sur la

description d'une telle structure qui devra être suffisamment intergouvernementale pour obtenir sa légitimation par les gouvernements.

Babin a posé la question de savoir si la structure proposée par la consultation régionale européenne était suffisamment flexible et légitime. Les participants ont répondu qu'elle est flexible, mais qu'elle devrait être modifiée pour inclure une plus grande participation intergouvernementale.

Un consensus général s'est dégagé sur l'idée qu'un IMoSEB dans le cadre du PNUE pourrait faciliter l'établissement des liens entre ce processus et les gouvernements. La question de savoir si un IMoSEB devra être à l'intérieur de la CDB, ou étroitement lié à celle-ci, a été également débattue. Un participant a relevé qu'un IMoSEB pourrait être placé sous le PNUE tout en étant étroitement lié à la CDB. L'établissement des liens avec l'Initiative scientifique du PNUE a également été suggéré. Plusieurs participants ont proposé de contacter le Directeur exécutif du PNUE afin de voir avec lui comment améliorer l'intégration de la demande globale en vue d'un meilleur apport scientifique à l'intérieur des processus du PNUE, incluant une EM révisée.

Un participant a insisté sur la nécessité de déterminer les besoins des utilisateurs et a remis en cause la pertinence d'un nouveau mécanisme. Le Président Prestre a rétorqué que le groupe de travail part de l'idée qu'un tel mécanisme va être créé.

Un consensus général a été atteint sur la nécessité d'établir des liens avec l'EM, sans créer une grande structure encombrante. Nombre de participants ont suggéré qu'un IMoSEB devra être étroitement lié à l'EM, ou fusionné avec cette dernière, mais a ajouté qu'il doit aller plus loin que l'EM en apportant rapidement des réponses aux questions émergentes, et comporter une composante intergouvernementale pour accroître la pertinence politique.

Les participants ont débattu de la question de savoir si un IMoSEB subordonné à plusieurs structures au lieu d'une structure seulement serait plus indépendante. Ils ont aussi suggéré qu'un organisme placé sous le PNUE pourrait néanmoins chercher le financement auprès des sources en dehors du système des Nations unies, afin de ne pas détourner les ressources des activités entreprises actuellement par les Nations unies dans le domaine de la biodiversité.

PRÉSENTATION DES RAPPORTS DES GROUPE DE TRAVAIL EN SÉANCE PLÉNIÈRE: Le vendredi après-midi, suite à la présentation des synthèses par les présidents des deux groupes de travail sur les éléments clés débattus dans leurs groupes respectifs, le Co-président Loreau a ouvert la discussion générale.

Le débat a porté sur les sièges institutionnels possibles pour un IMoSEB. Un participant a souligné la nécessité de faire la différence entre doter l'IMoSEB d'un statut élevé et choisir sa base institutionnelle. Il a ajouté que si le mécanisme doit atteindre son objectif de donner à la biodiversité une place dans l'agenda global, il doit être placé sous l'Assemblée

générale des Nations unies et son siège institutionnel pourrait être au PNUE ou dans un autre organisme. Alors que certains participants ont adhéré à cette proposition, d'autres l'ont trouvée irréalisable, peu opportune ou inutile. Plusieurs participants ont suggéré d'autres sièges institutionnels, notamment l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture; l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture; et le Programme des Nations unies pour le développement. Un participant a argué que l'administration d'un IMoSEB devra être au service des multiples organismes des Nations unies du fait qu'ils sont pour la plupart impliqués dans divers aspects de la biodiversité.

La plupart des participants ont convenu que l'expression sur le besoin d'un financement «nouveau et additionnel» pour tout mécanisme qui résulterait de la réunion, était nécessaire.

DÉBAT SUR LA DÉCLARATION DU COMITÉ DE PILOTAGE INTERNATIONAL DE L'IMOSEB

Un projet de déclaration du CPI a été préparé la nuit de vendredi sur la base des résultats des discussions au sein des groupes de travail. Le projet a été distribué aux participants le samedi matin, et examiné paragraphe après paragraphe, avant d'être approuvé en séance plénière.

La Déclaration contient un préambule et un dispositif sur les besoins identifiés pendant le processus consultatif, les principes généraux et les recommandations.

TITRE ET PRÉAMBULE: À propos du titre et du préambule, certains participants ont déploré le fait que «déclaration» soit trop faible comme titre d'un document, et ont proposé «communiqué» et «recommandations». D'autres ont rétorqué que ces mots étaient trop forts et allaient véhiculer un certain degré de consensus qui n'existe pas. Le titre «Déclaration» a été maintenu. Les participants ont également souligné la nécessité d'un style plus fort pour motiver le travail d'un IMoSEB et exprimer l'urgence de la perte de biodiversité ainsi que l'importance de la biodiversité pour le bien-être humain. Un participant a proposé une recommandation que les mesures sur la diversité biologique soient prises au plus haut niveau du système des Nations unies. D'autres se sont opposés à cette recommandation, estimant le message trop fort. Le message n'a pas été inclus.

Résultat final: Dans le préambule, le Comité de pilotage international de l'IMoSEB:

- reconnaît l'importance indiscutable de la biodiversité pour le bien-être humain;
- rappelle la Déclaration de Paris;
- se félicite de l'appui des gouvernements de la France, de l'Allemagne et des autres gouvernements qui ont accueilli les consultations régionales;
- apprécie et accueille favorablement le travail accompli pour un suivi de l'EM; et
- examine les divers points de vue exprimés lors des consultations régionales.

BESOINS GÉNÉRAUX D'AMÉLIORER

L'INTERFACE SCIENCE-POLITIQUE: À propos des besoins d'améliorer l'interface science-politique, le terme «fournir des avis» à la CDB a été supprimé en raison du souci de certains délégués de ne pas empiéter sur le mandat de l'OSASTT. Bon nombre de participants ont argué que l'expression «changement de la biodiversité» ne traduisait pas l'urgence. Cette expression a été remplacée par «changement de la biodiversité, plus particulièrement la perte de biodiversité».

Résultat final: Dans sa Déclaration, le Comité de pilotage international de l'IMoSEB reconnaît le besoin pour:

- une interface science-politique améliorée aux niveaux global et sous-global;
- une expertise scientifique indépendante, en particulier: l'analyse proactive des menaces émergentes; l'amélioration des capacités de prévisions; et l'incorporation de toutes les sciences pertinentes et des autres formes de connaissances;

- la production de l'information scientifique pour appuyer le travail des conventions internationales, en particulier la CDB;
- la mobilisation de l'expertise scientifique pour le développement des capacités aux niveaux national et régional;
- une amélioration de la surveillance et des évaluations;
- l'identification des priorités de recherche par des décideurs politiques informés; et
- une communication améliorée avec tous les publics et systèmes de connaissances pertinents.

AUTRES BESOINS: Pour ce qui est du paragraphe sur les besoins supplémentaires et sur la nécessité pour l'information d'appuyer la gouvernance de la biodiversité, les discussions ont été centrées sur la manière de faire référence à l'appui accordé au travail de la CDB et des autres conventions relatives à la biodiversité. Certains participants ont soutenu, tandis que d'autres ont désapprouvé, que la CDB ne fait aucun «travail», mais est seulement «mise en œuvre». En guise de compromis, les participants ont approuvé la suggestion du Co-président Oteng-Yeboah de supprimer la mention à la CDB afin que ce point reste focalisé sur la gouvernance de la biodiversité en général.

Un participant a proposé d'ajouter une référence au besoin de promouvoir les liens entre la biodiversité, l'évolution du climat et la pollution environnementale, afin de montrer aux autres conventions la volonté de collaborer de la communauté de la biodiversité. Les participants ont débattu de la question de savoir s'il faut parler spécifiquement de la pollution environnementale ou utiliser un langage plus vague. À l'issue d'une discussion informelle, le texte général a été approuvé.

Résultat final: Dans sa déclaration, le Comité de pilotage international de l'IMoSEB reconnaît les besoins supplémentaires:

- d'appuyer la gouvernance de la biodiversité avec une information crédible, opportune et accessible là où elle n'est pas disponible actuellement;
- de développer les capacités pour identifier les urgences liées à la biodiversité et à intervenir rapidement;
- de renforcer les activités scientifiques aux niveaux global et local;
- de renforcer les liens entre les organismes pertinents utilisant l'information; et
- de promouvoir les liens entre les interfaces science-politique sur la biodiversité, l'évolution du climat et les autres processus environnementaux et de développement qui ont un impact sur la biodiversité ou qui dépendent de celle-ci.

RENFORCEMENT DE L'INTERFACE SCIENCE-POLITIQUE: Les participants ont approuvé sans amendement, un paragraphe sur l'interface science-politique.

Résultat final: Dans sa déclaration, le Comité de pilotage international de l'IMoSEB recommande que des mesures soient prises pour renforcer l'interface science-politique de manière à respecter un certain nombre de principes, notamment les principes:

- d'indépendance scientifique, de crédibilité et de globalité;
- de l'acceptation, lorsqu'il y a lieu, de l'examen critique des pairs;
- de légitimité politique à travers l'implication intergouvernementale et multi-partite prenante à tous les niveaux;
- de pertinence politique;
- de sensibilité aux besoins en matière de politique identifiés par les organes de prise de décisions à divers échelons;
- d'appui fourni par un réseau de capacités scientifiques et nationales; et
- de promotion du dialogue entre les agences internationales et les décideurs.

TABLISSEMENT DES MOYENS POUR FOURNIR

UNE SOURCE D'INFORMATION OBJECTIVE: Le débat a porté sur la recommandation pour l'établissement des moyens permettant de fournir une source d'information objective

sur le changement dans la biodiversité et ses impacts sur les services écosystémiques et le bien-être humain. Alors que la plupart des participants ont approuvé la nécessité de parler du renforcement des institutions existantes, un représentant de la région du Pacifique a indiqué que les institutions en place dans sa région ne fonctionnent pas, et a demandé de définir le mot «renforcer». Les participants ont ensuite discuté de la manière de formuler l'absence du consensus sur la question d'instituer un nouveau mécanisme ou non. Alors que bon nombre de participants à la réunion ont indiqué qu'ils ne peuvent pas accepter la création d'un nouveau mécanisme, d'autres ont mis l'accent sur le fait que les régions qui n'étaient pas bien représentées à la réunion sont très favorables à la création d'un nouveau mécanisme et que leurs voix devraient être prises en compte. Un texte de compromis «recommandant une réflexion approfondie et urgente sur les moyens» de fournir une source d'information objective, et non pas de «mettre en place» de tels moyens, a été finalement approuvé.

Les participants ont également convenu de se baser sur, et de promouvoir des évaluations globales et sous-globales «périodiques» et non pas «régulières» de l'état et des tendances de la biodiversité, et des services écosystémiques, le terme «régulier» ayant été jugé trop fort.

Résultat final: Dans sa déclaration, le Comité de pilotage international de l'IMoSEB recommande une réflexion approfondie et urgente sur l'établissement des moyens, ainsi que le renforcement des structures existantes, afin de fournir une source d'information objective sur le changement de la biodiversité et ses impacts sur les services écosystémiques et le bien-être humain, à travers une série d'activités, notamment:

- s'appuyer sur, et promouvoir des évaluations périodiques globales et sous-globales de l'état et des tendances de la biodiversité et des services écosystémiques, ainsi que de leurs impacts sur le bien-être humain à tous les niveaux;
- entreprendre ou promouvoir des études spéciales sur les questions émergentes d'importance pour la biodiversité, en particulier les études qui par leur nature, sont transnationales et/ou transculturelles;
- contribuer à une information scientifique rapide et crédible sur des situations d'urgence liées à la biodiversité; et
- promouvoir le développement des capacités pour la production et l'utilisation de l'information, les méthodologies et les techniques requises pour atteindre les objectifs susmentionnés.

REUNION POUR EXAMINER L'ÉTABLISSEMENT D'UNE INTERFACE SCIENCE-POLITIQUE: À propos de la convocation d'une réunion pour réfléchir sur l'établissement d'une interface science-politique, les participants ont tenu une longue discussion sur la formulation du préambule. Un participant a suggéré d'utiliser «demander au» au lieu de «inviter le» Directeur exécutif du PNUE de convoquer cette réunion. Bon nombre de participants ont fait objection à cette proposition, arguant que le Comité de pilotage international n'a pas mandat pour ce genre de démarche. Un participant a suggéré, suggestion qui a été acceptée, de préciser que la réunion et l'interface proposées devront être intergouvernementales. Pour ce qui est du paragraphe sur le dispositif, il y a eu une discussion sur la nécessité de mentionner les clauses de temporarisation ou d'autres références sur la surveillance de l'efficacité de l'interface. Prenant note des préoccupations exprimées au cours de la réunion quant à prolifération actuelle d'institutions de gouvernance environnementale, la plupart des participants ont approuvé la nécessité de cette proposition.

Résultat final: Dans sa déclaration, le Comité de pilotage international de l'IMoSEB invite le Directeur exécutif du PNUE, en collaboration avec la France, les autres gouvernements et partenaires pertinents, à convoquer une réunion intergouvernementale pour examiner l'établissement d'une interface science-politique efficace en vue de la réalisation des objectifs mentionnés. L'interface devra:

- être flexible, intergouvernementale, impliquer des parties prenantes non gouvernementales et s'appuyer sur les réseaux existants de scientifiques et de détenteurs de connaissances;
- être en collaboration avec le suivi de l'EM;
- assurer l'interaction avec les autres processus d'évaluation pertinents; et
- disposer de procédures de contrôle de son efficacité, utilisées dès sa création pour l'évaluation, le développement et la poursuite du programme.

CONCLUSION: Sur l'insistance d'un certain nombre de participants, le texte initial demandant aux bailleurs de fonds et aux gouvernements d'apporter leur appui à l'établissement de l'interface science-politique décrite a été modifié de manière à ne pas laisser croire que cette nouvelle interface devra nécessairement être établie.

Résultat final: Dans sa déclaration, le Comité de pilotage international de l'IMoSEB:

- se félicite de l'appui du gouvernement français pour la préparation de la réunion susmentionnée; et
- demande aux bailleurs de fonds et aux gouvernements d'accorder leur appui à la réflexion approfondie et urgente sur l'établissement de l'interface science-politique qui est débattue, et invite les accords multilatéraux sur l'environnement et d'autres organismes pertinents à contribuer à son développement.

SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Le vendredi matin, Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État Française à l'écologie, a mis l'accent sur l'appui assuré et continu de la France au travail du Comité de pilotage international. Après une présentation des récentes initiatives dans le domaine de la biodiversité en France, elle a exhorté les participants à considérer sa présence comme le reflet des grandes attentes de son gouvernement qui espère voir le Comité aboutir à des conclusions ambitieuses dans les meilleurs délais, afin que ces conclusions du Comité puissent être intégrées dans le programme de travail de la France lorsqu'elle accèdera à la présidence de l'Union européenne dans la deuxième moitié de 2008. Elle a baptisé 2008 «année du changement» pour la biodiversité, rappelant la prochaine réunion de la Conférence des Parties à la CDB à Bonn et celle du G8 au Japon. Madame Kosciusko-Morizet a déclaré qu'en dépit d'obstacles importants, les progrès du Comité ont été encourageants, suggérant pour conclure qu'un jour le Prix Nobel de la Paix pourrait être attribué à un IMoSEB ou à son successeur.

Le Co-président Oteng-Yeboah a réitéré que 2008 sera une année importante pour la biodiversité, soulignant que l'on s'attend à ce que le processus porte des fruits. Il a remercié la France de son appui continu au processus, soulignant que les participants ont accompli des progrès satisfaisants.



Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État français à l'écologie



G-D: Michel Loreau, Co-président du Comité exécutif de l'IMoSEB; Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État français à l'écologie; et Alfred Oteng-Yeboah, Co-président du Comité exécutif de l'IMoSEB

Pour clore la réunion, le Co-président Loreau a remercié le Secrétariat exécutif et tous les participants aux processus consultatifs. Il a exprimé l'espoir qu'une étape significative avait été franchie, soulignant la nécessité de l'accord sur les principes et les besoins, pour l'amélioration de l'interface science-politique actuelle dans le domaine de la biodiversité. Il a clos la réunion à 13h45.



Alfred Oteng-Yeboah et Michel Loreau, Co-présidents du Comité exécutif de l'IMoSEB

Il a exprimé l'espoir qu'une étape significative avait été franchie, soulignant la nécessité de l'accord sur les principes et les besoins, pour l'amélioration de l'interface science-politique actuelle dans le domaine de la biodiversité. Il a clos la réunion à 13h45.

PROCHAINES RÉUNIONS

COMITÉ CONSULTATIF INFORMEL DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (CDB) SUR LA COMMUNICATION, L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION DU PUBLIC: Le Comité consultatif informel de la CDB sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public se réunira les 17 et 18 décembre 2007 à Montréal, Canada. Pour plus d'informations, contacter: le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@cbd.int; Internet: <http://www.cbd.int/doc/meeting.aspx?mtg=ABSWG-06>

SIXIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DE LA CDB SUR L'ACCÈS ET LE PARTAGE DES AVANTAGES: La sixième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée de la CDB sur l'accès et le partage des avantages (APA) sera organisée du 21 au 25 janvier 2008 à Genève, Suisse. Pour plus d'informations, contacter: le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@cbd.int; internet: <http://www.cbd.int/doc/meeting.aspx?mtg=WGPA-02>

DEUXIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA CDB SUR LES AIRES PROTÉGÉES: La deuxième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée de la CDB sur les aires protégées se déroulera du 11 au 15 février 2008 à Rome, Italie. Pour plus d'informations, contacter: le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@cbd.int; internet: <http://www.cbd.int/doc/meeting.aspx?mtg=COP-09>

TREIZIÈME RÉUNION DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES DE LA CDB (OSATT CDB): La Treizième réunion de l'OSATT CDB se déroulera du 18 au 22 février 2008 à Rome, Italie. Cette réunion examinera les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la CDB ainsi que les questions scientifiques et technologiques en rapport avec la Convention. Pour plus d'informations, contacter: le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@cbd.int; internet: <http://www.cbd.int/doc/meeting.aspx?mtg=SBSTTA-13>

DIX-SEPTIÈME RÉUNION DU COMITÉ POUR LES PLANTES DE LA CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION (CITES): La dix-septième réunion du Comité pour les plantes de la CITES se tiendra du 15 au 18 avril 2008 à Genève, Suisse. Elle sera suivie par une réunion conjointe du Comité pour les plantes et du Comité pour les animaux prévue pour le 19 avril 2008. Pour plus d'informations, contacter: Secrétariat de la CITES; tel: +41-(0)22-917-8139/40; fax: +41-(0)22-797-3417; e-mail: info@cites.org; Internet: <http://www.cites.org/eng/com/PC/17/index.shtml>

VINGT-TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ POUR LES ANIMAUX DE LA CITES: Cette réunion sera organisée du 21 au 24 avril 2008 à Genève, Suisse. Elle sera précédée par une réunion conjointe du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes qui aura lieu le 19 avril 2008. Pour plus d'informations, contacter: le Secrétariat de la CITES; tel: +41-(0)22-917-8139/40; fax: +41-(0)22-797-3417; e-mail: info@cites.org; Internet: <http://www.cites.org/eng/news/calendar.shtml>

QUATRIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CDB SIÉGEANT EN TANT QUE RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE CARTAGÈNE (CdP/RdP-4): La quatrième réunion de la Conférence des Parties (CdP) à la CDB siégeant en tant que Réunion des Parties (RdP) au Protocole de Carthagène sur la biosécurité (CdP/RdP-4) se tiendra du 12 au 16 mai 2008 à Bonn, Allemagne. Pour plus d'informations, contacter: le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@cbd.int; internet: <http://www.cbd.int/meetings/default.shtml>

PLANÈTE DIVERSITÉ: LOCALE, DIVERSE ET SANS OMG- SOMMET MONDIAL SUR L'AVENIR DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE: Le Sommet mondial sur l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture se déroulera du 12 au 16 mai 2008 à Bonn, Allemagne. Organisé par un certain nombre d'organisations non gouvernementales en parallèle avec la CdP/RdP-4, cette réunion comportera une conférence internationale, des manifestations, des expositions et d'autres événements. Pour plus d'informations, contacter: tel: +49-30-275-90-309; fax: +49-30-275-90-312; e-mail: info@planet-diversity.org; Internet: <http://www.gmo-free-regions.org/planetdiversity.html>

RECHERCHE SUR LA BIODIVERSITÉ – PROTÉGER L'AVENIR: La réunion Recherche sur la Biodiversité – Protéger l'avenir, se tiendra du 12 au 16 mai 2008 à Bonn, Allemagne. Cette réunion scientifique, organisée immédiatement après la CdP-9 CDB, aura pour but d'introduire les résultats et les besoins de la recherche sur la biodiversité dans la discussion politique à la CdP. Elle comportera trois symposiums sur: accélération de l'évaluation de la biodiversité et inventaire; fonctions et utilisations de la biodiversité, et évolution de la biodiversité – l'objectif 2010 et après. Pour plus d'informations, contacter tel: +49-228-9122-277; fax: +49-228-9122-212; e-mail: precop9@uni-bonn.de; Internet: <http://www.precop9.org>

NEUVIÈME CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CDB: La CdP CDB se déroulera du 19 au 30 mai 2008 à Bonn, Allemagne et inclura une réunion du segment de haut niveau du 28 au 30 mai. Pour plus d'informations, contacter: le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@cbd.int; internet: <http://www.cbd.int/doc/meeting.aspx?mtg=COP-09>

GLOSSAIRE

CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CdP	Conférence des Parties
GEO-4	Global Environment Outlook-4
IMoSEB	Mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
EM	Évaluation de l'écosystème pour le Millénaire
ONG	Organisation non gouvernementale
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement